

Délibération 2025-045

SEANCE DU 04 JUIN 2025

Date de la convocation : 27 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19
 Nombre de conseillers présents : 14
 Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi quatre juin, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, VASSELIN Denise, BEHELLE Antony.

Pouvoirs : ROUXEL Dominique (pouvoir à LACOLLEY Daniel), BURNEL Sébastien (pouvoir BRIENS Eric), MAUROUARD Arnaud (pouvoir VASSELIN Denise).

Excusés : LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : SOURD Annie

Objet : PARTICIPATION ORGANISMES EXTERIEURS 2025

Monsieur le Maire présente les différentes participations sollicitées par les organismes extérieurs pour l'année 2025 :

		CFU 2024	BP 2025	
6281	concours divers, cotisations			
	Association des Maires de la Manche (0,22 €/habt)	462,00 €	469,48 €	
	Association des Maires Ruraux	200,00 €	210,00 €	
6558	Autres contributions obligatoires			
	Participation annuelle FDGDON	156,00 €	156,00 €	
	Fonds d'aide aux Jeunes en difficulté (0,23 € / habt)	474,26 €	480,24 €	
	Fonds Solidarité Logement (0,70 € / habt)	1 443,40 €	1 461,60 €	
	Taxe syndicat de la Douve	3 356,67 €	3 500,00 €	estimé
65568	Autres contributions			
	Parc des Marais (1,30 € /habt)	2 688,00 €	2 774,20 €	
657381	Subventions de fonctionnement aux autres ets locaux			
	Cotisation Station Verte	1 500,00 €	1 550,00 €	
657382	Subventions de fonctionnement aux organismes publics divers			
	Fédération des Maisons d'Ecrivains "Musée Barbey d'Aurevilly"	- €	100,00 €	
		10 280,33 €	10 701,52 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de donner son accord au versement des participations ci-dessous,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS